

**Joël GIRAUD**

Député des Hautes-Alpes  
Président de la Commission Permanente  
du Conseil National de la Montagne  
Maire de L'Argentière-La Bessée  
10, avenue de Vallouise  
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE  
04.92.21.33.81 - jgiraud@assemblee-nationale.fr

**Madame Henriette MARTINEZ**

Maire  
2 avenue Arthur Audibert  
BP 65

05300 LARAGNE-MONTEGLIN

L'Argentière, le 13 mars 2017

N .Réf: VR/130317

Madame le Maire,



Une importante réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR), à laquelle j'ai participé, va permettre de classer l'ensemble des communes de l'ancienne Communauté de Communes du Laragnais en ZRR.

Ces dispositions, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2017, comportent de nombreux avantages fiscaux et sociaux, notamment pour la création d'entreprises mais aussi pour les organismes d'intérêt général.

Elles induisent également pour les communes concernées une importante majoration de la fraction bourg-centre de la dotation de solidarité rurale (DSR).

C'est le nouveau mode de calcul non plus commune par commune, mais par intercommunalité (et donc votre intégration dans la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch) qui a permis ce classement.

Je vous prie de trouver ci-joint un dossier complet sur ce sujet.

Bien cordialement.



**Joël GIRAUD**

